



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU SAINT-PÈRE JEAN-PAUL II
AU NOUVEL AMBASSADEUR DE BELGIQUE
PRÈS LE SAINT-SIÈGE, S.E. MONSIEUR HENRI BEYENS,
À L'OCCASION DE LA PRÉSENTATION
DES LETTRES DE CRÉANCE***

Jeudi, 31 octobre 1991

Monsieur l'Ambassadeur,

C'est avec plaisir que j'accueille aujourd'hui Votre Excellence, à l'occasion de la présentation des Lettres par lesquelles Sa Majesté le Roi des Belges L'accrédite auprès du Saint-Siège.

Soyez le bienvenu ici, Monsieur l'Ambassadeur! Je vous remercie pour vos paroles, car elles traduisent les sentiments élevés qui vous animent au moment où commence votre mission.

Votre présence ravive en moi les précieux souvenirs de l'accueil que m'avait réservé la Belgique lors de ma [visite pastorale en 1985](#). J'avais alors pu mesurer une nouvelle fois les qualités et la richesse des traditions d'un peuple souvent placé au cœur des grandes tourmentes qui ont ébranlé le continent européen depuis des siècles, tout en forgeant sa physionomie originale. À travers la diversité culturelle qui le caractérise, de profondes valeurs, issues pour une large part des sources chrétiennes, ont constitué des points de repère essentiels au long de son histoire.

Vous avez évoqué la nouvelle étape que franchit actuellement la nation en travaillant à parfaire ses institutions afin de mieux satisfaire les aspirations de ses diverses composantes. Permettez-moi de former le vœu sincère d'un heureux aboutissement des transformations en cours, pour le plein épanouissement de tous vos concitoyens qui continueront de mettre en œuvre généreusement leur traditionnelle solidarité.

Par sa situation géographique, par son dynamisme intellectuel et économique, par son ouverture

internationale, la Belgique joue en Europe un rôle significatif. C'est avec satisfaction que je vous ai entendu exprimer l'attachement de votre pays aux organismes qui favorisent l'entente des nations du vieux continent pour affermir la paix et faire progresser l'unité et la coopération, si désirables face aux problèmes de l'heure présente. Vous rejoignez ainsi des préoccupations majeures du Saint-Siège, comme celles qu'il manifeste par sa participation à la Conférence pour la Sécurité et la Coopération en Europe ainsi qu'au processus créé par l'ensemble des signataires des accords d'Helsinki et de la charte de Paris.

En un temps de transformations profondes en Europe et en d'autres régions du monde, il importe que le plus grand nombre de pays collaborent, à la lumière des expériences et même des souffrances du passé, pour édifier le nouvel ordre international qui devrait permettre à nos contemporains et aux nouvelles générations de mener une vie meilleure sur l'ensemble de la planète. La Belgique contribue activement, vous l'avez souligné, à l'action de l'Organisation des Nations Unies et, tout particulièrement, à l'établissement de relations plus justes et plus constructives entre les peuples du Nord et du Sud, grâce à des échanges intenses et dans le respect de la dignité des peuples et des personnes. Des pays qui vous sont proches connaissent des évolutions difficiles en ce moment; j'espère que les peuples éprouvés et démunis trouveront toujours les appuis dont ils ont un si grand besoin pour leur développement.

Vous le savez, Monsieur l'Ambassadeur, le rôle propre que l'Église catholique désire jouer dans la communauté internationale ne répond pas à d'autres ambitions que celle d'une défense claire des hommes, de leur liberté spirituelle, de leur fidélité aux richesses de leur nature et de leur vocation à former une unique famille, diverse mais fraternelle. Les perspectives que vous venez de tracer et vos réflexions sur les fondements humains indispensables de la vie internationale montrent heureusement qu'une réelle convergence existe entre la Belgique et le Saint-Siège pour le service de la communauté humaine.

En vous recevant aujourd'hui, ma pensée se porte vers les fidèles de l'Église catholique en Belgique qui ont constamment occupé une place importante dans la vie de la nation. De hautes figures de spirituels, de théologiens ou de pasteurs ont fait bénéficier l'Église universelle de leur rayonnement, il m'a été donné d'en être directement le témoin. Comme en bien d'autres lieux, les catholiques belges doivent faire face aux problèmes d'un monde qui change, mais j'ai confiance qu'ils ne cesseront de mettre leur fidélité à l'Évangile au service de la vie de l'homme dans ce qu'il a de meilleur.

Votre accréditation auprès du Saint-Siège, Monsieur l'Ambassadeur, atteste l'existence des bonnes relations que celui-ci entretient avec la Belgique; vous contribuerez, j'en suis sûr, à les poursuivre et à les développer encore. Vous pouvez compter, de la part de mes collaborateurs, sur tout l'appui nécessaire pour mener à bien votre mission.

Je vous demanderai, Excellence, de bien vouloir exprimer à Sa Majesté le Roi des Belges mes

salutations déférentes et de L'assurer des vœux fervents que je forme pour sa personne, sa famille et tous ses compatriotes.

Sur vous-même, sur vos proches et vos collaborateurs, comme sur le peuple belge tout entier, j'invoque la Bénédiction de Dieu.

*AAS 84 (1992), p. 961-963.

Insegnamenti di Giovanni Paolo II, vol. XIV, 2 pp. 1045-1047.

L'Attività della Santa Sede 1991 pp. 915-917.

L'Osservatore Romano 1.11.1991 p.6.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.45 p. 11.

© Copyright 1991 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana